



Déclaration de la Conférence des évêques catholiques du Canada
sur le programme Emplois d'été Canada 2019

La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) est contente avec les modifications positives apportées par le gouvernement du Canada à la version 2019 du formulaire de demande pour le programme Emplois d'été Canada et accueille ces changements, qui dénotent non seulement la volonté d'écouter sérieusement les organismes confessionnels, mais aussi l'importance du respect de la conscience et de la liberté d'expression religieuse. C'est certainement un pas dans la bonne direction, car le langage controversé inclus dans l'attestation de 2018 a été enlevé. Cette amélioration importante par rapport à la version de 2018 permettra à bon nombre de ces groupes, agences et organismes qui professent des convictions religieuses et morales différentes, fidèles à leur tradition religieuse et à leur conscience, de demander les subventions fédérales sans compromettre leur intégrité et leurs valeurs de vie, et sans être obligés de s'engager en faveur de positions morales litigieuses. Nous avons apprécié les nombreuses occasions qui nous ont été données par le gouvernement au cours des derniers mois d'engager un dialogue au sujet du programme.

Toutefois, la section « projets admissibles » du formulaire de demande soulève des inquiétudes en raison de l'expression « porter atteinte ou restreindre » et comment celle-ci sera interprétée pour les demandeurs. Nous surveillerons de près la participation des organismes de bienfaisance et des organismes confessionnels au programme 2019 et espérons que les demandes seront évaluées de manière juste et équitable, dans le plus grand respect du riche tissu de la société canadienne, qui inclut les croyants et croyantes.

Le Canada est depuis longtemps un bastion de tolérance et de diversité, de pluralité, de multiculturalisme et d'interculturalisme. D'ailleurs, la *Charte canadienne des droits et libertés* vise à protéger toutes ces libertés fondamentales qui sont les fondements de toute société saine, démocratique et vraiment libre : notamment, les libertés de croyance, de conscience, de religion et de pensée. Dans la poursuite commune d'une société plus juste, plus compatissante, plus pacifique et plus respectueuse, le programme Emplois d'été Canada demeure une initiative louable qui contribue à la formation des leaders de l'avenir en offrant des possibilités à nos jeunes grâce au mentorat et à la formation.

Le 10 janvier 2019